

Séance du Conseil général du 17 juin 2020

MOTION

Un sens à son engagement ! Elaboration de description de poste pour les membres du Conseil Municipal

Par cette motion, nous demandons que le Conseil Municipal élabore dans les meilleurs délais, des cahiers des charges clairs et complets pour les fonctions de Maire, de Vice-Maire ainsi que de Conseillers Municipaux

Développement

Le constat est clair, notre société évolue à une telle vitesse qu'il s'agit encore plus que par le passé, d'être extrêmement agile tant dans notre manière de travailler que dans notre façon d'appréhender et de relever les défis.

Le nouveau règlement sur les indemnités des autorités communales, mis au vote ce soir, va dans le sens d'offrir une meilleure clarté sur la rémunération des personnes qui s'investissent pour notre cité.

Ce règlement permet également de proposer une juste rémunération en fonction de la charge de travail pouvant varier d'un dicastère à un autre.
C'est une évolution qui fait sens afin de remercier ces miliciens qui ne comptent pas leurs heures dédiées à notre commune.

Une rémunération correcte n'est pas suffisante afin de générer l'intérêt d'une fonction. Les personnes qui vont décider de se présenter à un poste au conseil municipal doivent comprendre très clairement le milieu dans lequel elles vont évoluer.

Quel sera le sens de l'engagement ?

Quelles seront les compétences attendues pour assurer la mission et les responsabilités qui en découlent ?

Quelles seront les droits et obligations dans le cadre de la fonction ?

Nous avons été pour le moins étonnés d'apprendre qu'aucune description de fonction ni de cahier des charges n'étaient existants au sein de notre commune pour les fonctions de Maire, de Vice-Maire ainsi que de Conseillers Municipaux.

Cet état de fait est regrettable tenant compte qu'en date du 14 juin 2011 déjà, FORUM Neuvevillois déposait un postulat afin de justement demander l'établissement de ces documents.

C'est d'autant plus fâcheux, que plusieurs évènements de ces dernières années nous ont rappelé l'importance de toujours clairement spécifier les compétences attribuées à chacun et ses responsabilités, dans l'exercice de sa mission.

En complément au nouveau règlement sur les indemnités des autorités communales, nous demandons au travers de cette motion, que des descriptions de postes ainsi que des organigrammes fonctionnels très clairs et complets soient élaborés dans les plus brefs délais, ceci avec pour but de pouvoir les transmettre aux différents partis qui représentent nos concitoyens.

Le but de cette démarche est de générer l'intérêt, et ceci dans tous les partis, afin de pouvoir compter sur un maximum de candidatures à chacune des élections à venir.

Un sens à son engagement, une indemnisation juste, une clarté dans sa mission, des femmes et des hommes satisfaits dans l'exercice de leurs fonctions pour le bien de la Neuveville.



Pour Forum Neuvevillois

Christophe Nicolet
Président de Fraction